



Interrogatoire d'un enfant par mairie et école

Par rititi

bonjour,

Suite à des propos tenu par ma fille de 7 ans, elle a été interrogé, pendant le temps scolaire, par plusieurs responsables du périscolaire et de l'école pour des paroles prononcées quelques jours auparavant. Nous n'avons pas été averti de cela.

Elle a été traumatisée pendant plusieurs jours par cet interrogatoire (pleurs, problème d'endormissement, refus de retourner à l'école, problème de concentration..) . Nous avons des témoignages en ce sens.

Qu'est-ce qu'il est possible de faire pour que cela ne se reproduise pas ?